



## Table des matières

1. Enfance/ famille	1
2. Autonomie	2
3. Insertion	4
4. Logement	5
5. Précarité	5
6. Autre	6

### 1. Enfance/ famille

#### → [Les 1.000 premiers jours : Boris Cyrulnik remet le rapport de la commission d'experts à Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles](#)

Le 8 septembre 2020, le neuropsychiatre Boris Cyrulnik a remis le rapport de la commission d'experts pour les « 1.000 premiers jours » au secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet.

**Le rapport propose entre autres un renforcement des moyens de la PMI et un renforcement de l'accompagnement des parents et des enfants par les travailleurs sociaux.**

Source : [Ministère des Solidarités et de la Santé](#), Communiqué de Presse, 8 septembre 2020

#### → [Le Président de la République annonce l'allongement du congé paternité de 14 à 28 jours \(dont 7 obligatoires\) pour juillet 2021](#)

**Le 23 septembre, Emmanuel Macron a annoncé le doublement du congé paternité à 28 jours.** La prise en charge par l'employeur (3 jours) reste inchangée, les 25 jours restant étant à la charge de la branche famille. La charge financière est évaluée entre 250 et 260 M€ pour 2021 et autour de **500 M€ annuels à partir de 2022.**

**Cette annonce intervient après la remise du rapport Cyrulnik sur les « 1.000 premiers jours de l'enfant » qui recommandait une durée de 9 semaines.** Si l'annonce présidentielle est moins ambitieuse, l'Élysée affirme que le doublement est déjà un « changement massif » qui fait passer la France « d'une position médiane au peloton de tête des pays européens les plus en avance, aux côtés de l'Espagne, de la Finlande, de la Norvège et du Portugal ».

Source : [Le Monde](#), « La durée du congé paternité en France va doubler, passant de 14 à 28 jours », 22 septembre 2020

#### → [À la suite de l'allongement du congé paternité, le Gouvernement annonce une série de mesures pour soutenir enfants et parents](#)

**L'objectif affiché est de soutenir et accompagner, pendant les 1.000 premiers jours, les jeunes enfants et leurs parents « souvent perdus ».** Reprenant des préconisations du rapport Cyrulnik, le Gouvernement annonce entre autres mesures :

- La généralisation de l'entretien prénatal du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse ;
- Le renforcement des équipes de maternité (+ 200 postes d'ici 2021) ;
- La multiplication des visites à domicile après la naissance pour repérer les difficultés ;



- La mise en place de « parcours spécifiques pour tenir compte de certaines fragilités ».

Source : [Ouest France](#), « Après l'allongement du congé paternité, de nouvelles mesures de soutien aux enfants et parents », 27 septembre 2020

→ [À la veille de la rentrée scolaire, plus d'un millier d'enfants ont dormi à la rue](#)

Cette nuit-là, plus d'un millier d'enfants dont la famille avait sollicité le numéro d'appel d'urgence 115 pour une demande d'hébergement ont été contraints de dormir à la rue ou dans des abris de fortune. Parmi les 5 527 personnes en famille ayant exprimé une demande d'hébergement, 2 925 n'ont pas été hébergées faute de places dans les structures d'hébergement d'urgence et d'accès aux logements sociaux. Parmi elles, 1 483 étaient des enfants de moins de 18 ans. À noter que l'analyse effectuée ne permet pas de rendre compte de la situation spécifique des MNA, ni de celle des familles vivant en bidonville ou dans des squats, et qui n'ont pas recours au 115.

L'ouverture de places d'hébergement supplémentaires depuis le début de l'épidémie de Covid-19 ne permet toujours pas de répondre à l'ensemble des besoins. Si la FAS salue les mesures volontaristes ayant permis l'accueil de SDF pendant le confinement, elle appelle à une amplification.

Source : [Fédération des acteurs de la solidarité](#), Communiqué de Presse, 21 septembre 2020

→ [Révolution dans les cantines angevines](#)

Après plus de 30 ans de collaboration avec la Sodexo, la SPL Papillote et Compagnie a décidé de reprendre ses achats en régie directe pour une plus grande qualité des denrées et une maîtrise de ses coûts. Du nouveau donc dans les assiettes de 13 000 écoliers d'Angers et de 16 communes voisines.

Plusieurs engagements pris à cette occasion :

- Construction d'une cuisine centrale zéro déchet/zéro plastique pour 2022 ;
- Objectif de 40% de bio et 80% de local en 2030 ;
- Réduction du plastique et actions auprès des enfants pour limiter le gaspillage alimentaire.

Source : [Ouest France](#), « Angers, les cantines scolaires disent adieu à la Sodexo », 11 septembre 2020

## 2. Autonomie

→ [Laurent Vachey remet au Gouvernement son rapport relatif à la branche « Autonomie »](#)

Le 15 septembre, Laurent Vachey a remis au Gouvernement son rapport sur le financement de la cinquième branche. Il propose notamment des redirections du fonds de réserve des retraites et de l'action logement, ainsi que des mesures d'économie sur l'AAH et l'APA. Il envisage également des suppressions de niches fiscales et sociales et des hausses de prélèvements obligatoires.

Source : [Ministère des Solidarités et la Santé](#), Communiqué de presse, 15 septembre 2020

→ [L'analyse de Localtis : « ce que dit – vraiment – le rapport Vachey »](#)

Comme premier enjeu de cette réforme, le rapport Vachey identifie les écarts territoriaux sur l'APA et l'AAH, que les différences socio-démographiques ne suffisent pas à expliquer.

L'autre enjeu sera la mise en cohérences des prestations, aujourd'hui complexes et disparates. Le rapport recommande ainsi une meilleure maîtrise des conditions et des processus d'attribution des prestations, ce qui concerne très directement les départements.

Concernant la gouvernance locale, le rapport préconise un maintien de la répartition département/ARS avec plusieurs aménagements comme la suppression des doubles tarifications



État/départements, la possibilité de certaines délégations de compétences des ARS vers les départements, un contrat local pour l'autonomie entre ARS et départements ou encore la généralisation des maisons départementales de l'autonomie.

Concernant la gouvernance locale, Localtis note l'impensé l'absence de conseil paritaire.

**Est aussi déploré la « liste à la Prévert » des (19) pistes de financement et l'absence de recommandations sur ces pistes.**

Source : [Localtis](#), « Cinquième branche autonomie : ce que dit - vraiment - le rapport Vachey », 22 septembre 2020

→ **Le Gouvernement promet une conférence nationale du handicap**

**Le Premier ministre a réitéré l'engagement du gouvernement et sa promesse d'une conférence nationale du handicap.** Par ailleurs, une circulaire a été adressée à tous les membres du Gouvernement pour inciter chacun à « intégrer le handicap dans sa feuille de route ». De son côté, le Président de la République s'est engagé à une rentrée avec aucun enfant sans solution. 100M€ seront dédiés aux dispositifs pour les personnes handicapés.

Source : [handicap.fr](#), « Castex promet des réponses concrètes », 26 août 2020

→ **Malgré les promesses, la question de l'éducation des enfants en situation de handicap reste, très souvent, sans réponse...**

Par exemple, dans les Pyrénées-Orientales, 137 enfants étaient toujours privés d'instituts médico-éducatifs. Et le pays catalan n'est pas le plus mal loti : les listes d'attente comptent 334 enfants dans l'Hérault et 537 en Haute-Garonne.

Source : [L'Indépendant](#), « Handicap dans les Pyrénées-Orientales : 137 enfants privés d'institut médico-éducatif en cette rentrée », 17 septembre 2020

→ **Deux ministres incitent à une meilleure accessibilité des sites gouvernementaux**

Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publique, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, ont annoncé la **signature conjointe d'une circulaire rappelant les promesses faites lors de la conférence nationale du handicap du 11 février**. Avec ce texte, **le Gouvernement s'engage à rendre accessible « au moins 80% » des démarches en ligne les plus utilisées « d'ici la fin du mandat »**, conformément aux obligations du décret du 24 juillet 2019.

Ces exigences s'appliquent notamment aux services opérés par l'État, les collectivités locales et les opérateurs mais aussi aux entreprises réalisant plus de 250M€ de chiffre d'affaires annuel en France. Cette initiative « sera soutenue par les mesures du plan France relance », précise Bercy.

Source : [Actualités sociales hebdomadaires](#), « Sites Internet gouvernementaux : deux ministres incitent à la mise en place d'une meilleure accessibilité », 25 septembre 2020

→ **Un décret du 20 septembre revalorise les salaires des EHPAD publics**

→ **[Innovation sociale] Des solutions contre l'isolement des personnes âgées**

**Durant la crise sanitaire, le Réseau francophone des villes amies des aînés a testé la robustesse de sa démarche transversale autour du lien social et du bien vieillir.** De fait, la question du vieillissement ne doit être l'apanage du secteur médico-social : l'enjeu est le vivre-ensemble. La crise a d'ailleurs bien mis en évidence l'intérêt d'un travail transversal sur le lien social.

À retrouver dans cet article quelques initiatives :



- À Dijon, pendant la crise sanitaire, les bibliothécaires ont téléphoné à leurs abonnés de plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles ;
- La communauté de communes du pays de Mormal a, en collaboration avec la MSA, organisé un séjour intergénérationnel à Cabourg. Une action inscrite dans une feuille de route ambitieuse pour le bien-vieillir, élaborée selon un processus participatif associant élus, aînés, aidants et professionnels (prix 2019 des Villes amies des aînés).

Pour rappel : le rapport Guedj (avril) incitait à la création de cellules de coopération territoriales ou municipales « lutte contre l'isolement » coordonnées par le maire ou le CCAS et devant tenir compte du tissu associatif (cf. Lettre d'information n°6)

Source : [La Gazette des Communes](#), « Des solutions contre l'isolement des personnes âgées » 30 juillet 2020

### 3. Insertion

→ **[50 nouveaux territoires pourront expérimenter le dispositif « Zéro chômeur longue durée »](#)**  
**Déjà menée dans dix territoires depuis 2017 – communes rurales ou quartiers prioritaires – cette expérimentation consiste à employer des personnes privées d'emploi de plus d'un an pour des activités utiles à la société.**

La philosophie générale se résume ainsi : en subventionnant la reprise d'emploi, l'État fera autant d'économies en prestations sociales et en coûts indirects liés au chômage. Ont alors été créées 13 entreprises à but d'emploi (EBE), qui embauchent, sur la base d'un SMIC en CDI et sans sélection, des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, pour des activités utiles à la société mais censées ne pas concurrencer le secteur privé. L'État contribue à hauteur de 18.000 euros par an et par emploi, le reste du budget devant venir de la croissance du chiffre d'affaires des EBE, de subventions ou de concours bancaires. Depuis 2017, 1.112 personnes « sont sorties de la privation d'emploi ».

**La proposition de loi de la majorité vise à prolonger l'expérimentation pendant cinq ans. Elle comprend d'autres mesures pour simplifier l'insertion par l'activité économique**, en supprimant notamment l'agrément obligatoire auprès de Pôle Emploi.

Source : [Le Monde](#), « "Territoires zéro chômeur de longue durée", adoption par l'Assemblée de 50 nouvelles expérimentations », 16 septembre 2020

→ **[Pacte d'ambition pour l'Insertion par l'activité économique \(IAE\), un an après son lancement, le compte n'y est pas, faute de lourdeurs administratives](#)**

**Un an après le lancement du « pacte d'ambition pour l'IAE » (qui se fixait pour objectif de créer, d'ici à 2022, 100.000 emplois supplémentaires), la Fédération des entreprises d'insertion déplore des lourdeurs politico-administratives qui freinent le décollage du dispositif** : « nous sommes dans de perpétuelles batailles administratives pour que les mesures annoncées soient appliquées ». **Elle préconise à l'État de simplifier les procédures et de procéder lui-même à des « achats inclusifs »**. Le Gouvernement annonce, quant à lui, le lancement d'un appel à projets pour soutenir le secteur et l'aider à se transformer.

Sources : [Localtis](#), « Pacte d'ambition pour l'IAE : la balle est dans le camp de l'État, selon la Fédération des entreprises d'insertion », 15 septembre 2020 ; [Actualités sociales hebdomadaires](#), 11 septembre 2020



## 4. Logement

### → Une ordonnance du 16 septembre 2020 refond et simplifie la police de l'habitat, notamment sur le volet de l'habitat indigne

**Prise en l'application de la loi Élan, cette ordonnance - très attendue - clarifie une législation devenue illisible et peu efficace.** S'appuyant notamment sur le rapport de Guillaume Vuilletet (député LREM du Val-d'Oise) remis l'année passée au Premier ministre, elle crée notamment une police unique de l'habitat remplaçant une dizaine de procédures jusqu'alors dispersées.

Principales mesures entrant en vigueur au 1er janvier 2021 :

- Création d'une police unique de l'habitat ;
- Clarification et sécurisation des pouvoirs du maire ou du président de l'EPCI ;
- Clarification des arrêtés et mesures à prendre ;
- Facilitation du transfert de la compétence relative à l'habitat indigne à l'EPCI.

Référence : Ordonnance n°2020-1144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et à la simplification des polices des immeubles, locaux et installation à retrouver [ici](#).

Source : [Localtis](#), « Une Ordonnance refond et simplifie enfin la police de l'habitat », 18 septembre 2020

### → Par un décret du 14 septembre, Jean Castex charge Nicolas Dérouin, député LREM de l'Hérault, d'une mission ayant pour objet les expulsions locatives

**Cette mission prend place dans le contexte très particulier de la crise sanitaire qui a justifié, à deux reprises, la prolongation de la trêve hivernale.** Quelques jours avant son échéance (10 juillet), Julien Denormandie avait indiqué qu'il n'était pas question de revenir à la situation antérieure. Notamment, durant l'été 2020, une circulaire demandait aux préfets d'agir « avec discernement » et de « se mobiliser pour que la mise en œuvre des procédures d'expulsion soit adossée à des propositions de relogement opérationnelles ». Le ton était donné.

**Au vu, d'une part, de la reprise de l'épidémie et, d'autre part, de la situation économique dégradée, les mois à venir seront difficiles.** Ces deux éléments devront donc guider la mission.

Néanmoins, l'adoption récente, en commission (AN), d'un amendement à la loi d'accélération et de simplification de l'action publique destiné à améliorer l'effectivité des procédures d'expulsion des occupants illicites pourrait augurer un nouvel état d'esprit parmi les parlementaires...

Source : [Localtis](#), « Le Premier ministre lance une mission sur la prévention des expulsions locatives », 17 septembre 2020

### → Limiter les locations Airbnb est conforme au droit de l'Union européenne

**Suite à une requête de la Ville de Paris contre Airbnb, la CJUE a validé, dans un arrêt rendu le 22 septembre, la législation française encadrant la location de résidences secondaires sur la plateforme.** Elle affirme que la lutte contre la pénurie de logements est une « raison impérieuse d'intérêt général » justifiant une réglementation de ce secteur.

Source : [Les Echos](#), « Airbnb : la Mairie de Paris gagne une manche devant la justice européenne », 22 septembre 2020

## 5. Précarité

### → [Innovation sociale] Les territoires expérimentent pour aider les plus précaires



**Pour lutter contre la précarité générée par la crise actuelle, les territoires expérimentent.** Minimum social garanti, épicerie sociale, réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée : des mises en œuvre novatrices qui font la part belle à l'autonomie des personnes accompagnées.

À retrouver dans cet article quelques dispositifs intéressants et pertinents pour aider les plus modestes à faire face à la crise tels que :

- **Le minimum social garanti à Grande-Synthe** (aide financière ponctuelle aux familles les plus modestes, sans préjudice des prestations sociales de droit commun) doublé d'un accompagnement social des familles – financement, pour partie, par des économies d'énergie réalisées sur l'éclairage public avec l'installation de leds ;
- **L'épicerie sociale à Vitrolles** ;
- **« Tous vers l'emploi », le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » du Pays centre ouest Bretagne.**

Source : [La Gazette des Communes](#), « Actions pour aider les plus précaires dans la crise : les territoires à la manœuvre », 9 septembre 2020

→ [La mesure d'accompagnement social personnalisée \(MASP\), un « dispositif qui peine à se développer » selon la DREES](#)

**Instaurée par la loi du 5 mars 2007, la MASP, conçue comme une alternative à des mesures plus lourdes telles que la curatelle ou tutelle, « ne s'est pas développée autant qu'attendue ».** Gérée et financée par les départements, elle ne concernerait que 11.000 bénéficiaires environ et serait mobilisée de façon très disparate selon les territoires.

Parmi les causes à ce retard identifiées :

- Une « appropriation relativement faibles par les conseils départementaux » ;
- Une articulation complexe avec d'autres mesures sociales ;
- Son coût ;
- La réticence des bénéficiaires potentiels à une contractualisation.

Références : art. L.271-1 du CASF : « toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacées par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources peut bénéficier d'une mesure d'accompagnement social individualisé. Cette mesure prend la forme d'un contrat conclu entre l'intéressé et le département et repose sur des engagements réciproques ».

Étude de la DREES à retrouver [ici](#).

Source : [Localtis](#), « Majeurs protégés : dix ans après, la mesure d'accompagnement social personnalisé des départements ne décolle toujours pas », 16 septembre 2020

## 6. Autre

→ [Un rapport de l'Assemblée nationale sur la fraude sociale présente des propositions intéressantes s'agissant de la fraude au RSA](#)

**Ce rapport d'enquête, qui suit de quelques jours seulement celui de la Cour des comptes, s'attache à dégager des solutions opérationnelles** en ciblant les principaux risques : fraude documentaire, fraude à l'identité, failles du dispositif d'immatriculation à l'étranger, fraudes en bande organisée... Le rapport met également en lumière les effets adverses d'une simplification administrative qui peut parfois être source de fraude ou, du moins, la favoriser via, en particulier, la dématérialisation des documents.



**Comme tous les précédents rapports sur le sujet, le rapport d'enquête constate que la prestation la plus fraudée est le RSA (15.500 fraudes détectées en 2019, soit 44% de la fraude détectée au sein de la branche famille).**

Propositions concrètes de la mission d'enquête :

- **Étendre au RSA la mise en place du dispositif de ressources mutualisées** (croisement des données relatives aux revenus de deux bases différentes) ;
- **Confier aux caisses de la branche famille le pouvoir de sanctionner, sur tout le territoire, les fraudes au RSA qu'elles détectent** (actuellement elles n'ont pas de délégation des départements pour sanctionner ; les départements appliquent d'ailleurs des politiques de sanction très hétérogènes).

Note : La Cour des comptes a publié, le 8 septembre, un rapport sur la lutte contre la fraude sociale ([Le Monde](#), « Lutte contre la fraude aux prestations sociales : la Cour des comptes préconise de “changer d'échelle” », 8 septembre 2020)

Référence : rapport d'enquête à retrouver [ici](#).

Sources : [Localtis](#), « Fraude sociale : encore un rapport, mais des propositions intéressantes sur la fraude au RSA », 17 septembre 2020

→ **Vers la « fin du dénigrement des départements et l'affirmation du fait départemental » ?**

**Ce rapport de la mission d'information sénatoriale « sur le rôle, la place et les compétences des départements dans les régions fusionnées », rendu le 15 septembre, recommande de conforter le rôle des départements dans l'action sociale et la solidarité territoriale** (soutien technique et financier aux communes et à leurs groupements).

Recommandations sénatoriales pour affirmer leur rôle de chefs de file dans le médico-social :

- **Renforcer leur autorité sur les EHPAD et les établissements médico-sociaux** pour personnes en situation du handicap (demande déjà exprimée par les départements) ;
- **Créer dans chaque département une « agence des solidarités »**, pilotée par le conseil départemental ;
- **Encourager les départements à « développer leurs politiques actives d'insertion »** afin d'être plus à même d'assurer le pilotage du futur service public de l'insertion

Source : [Les Echos](#), « Des sénateurs proposent de renforcer le poids des départements », 16 septembre 2020

→ **Le ministère de l'Intérieur va recruter 80 intervenants sociaux supplémentaires d'ici fin 2021 pour renforcer l'accompagnement des femmes victimes de violences**

Ces intervenants accompagnent le travail des policiers et ont pour mission de faire le lien avec les questions d'hébergement, avec les associations et d'accompagner les victimes. Les intervenants sociaux (327 aujourd'hui) sont affectés en commissariats de police ou en brigades de gendarmerie. Cette annonce de Marlène Schiappa intervient notamment à la suite à l'agression d'une jeune fille, en jupe, à Strasbourg.

Source : [Ouest France](#), « Violences sexistes. 80 “intervenants sociaux” supplémentaires dans les commissariats », 23 septembre 2020

À noter : Dans plusieurs départements, des conventions partenariales établies notamment entre le préfet, le Conseil départemental, la CAF et le procureur de la République prévoient le financement de postes d'intervenant social en commissariat ou gendarmerie dans le cadre des plans départementaux de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (ex : Ille-et-Vilaine, Haute-Loire...).



→ **[Innovation sociale] ESS : le Gouvernement annonce des « contrats à impact social » dans les domaines de l'inclusion et du sans-abrisme**

**Olivia Grégoire, secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire, a annoncé le lancement de nouveaux « contrats à impact social » afin de financer des programmes sociaux ou environnementaux via des appels à projets.** Ainsi, des appels à projets sur l'inclusion et le sans-abrisme, dotés chacun de 10M€, seront prochainement lancés.

**Apparus en Angleterre il y a 10 ans et en France en 2016, les CIS consistent à faire financer par un investisseur privé une action sociale innovante portée par un acteur de l'ESS.** Le risque financier est porté par l'investisseur mais en cas de réussite, il est remboursé, par l'État, « en fonction des résultats obtenus selon des indicateurs fixés au préalable ». Depuis 2016, seulement 8 contrats ont été signés dont un seul a été finalisé (avec Wimoov pour le retour à l'emploi des personnes peu mobiles). Le dispositif actuel aurait été amélioré sur la base des recommandations du rapport Lavenir.

Plus d'informations sur les CIS [ici](#) et [ici](#).

Source : [Localtis](#), « Gaspillage, sans-abri, inclusion : le Gouvernement lance trois nouveaux “contrats à impact social” », 24 septembre 2020